

DU Actions et Contentieux de la Sécurité Sociale (AC2S)

Présentation

- Champs d'enseignement : Droit, science politique et administration
- Type de diplôme : DU
- Mots clefs : Droit
- Description :
- Nom du responsable :

Philippe COURSIER, Maître de Conférences

cdps@laposte.net

ligne directe : 04 67 61 51 64 ou portable : 06 23 22 10 10

- UFR : UFR Droit
- Possibilités d'études à l'étranger : Non, sauf pour le stage
- Type de formation : Formation initiale et formation continue

Programme

- Enseignements :

Le DU Actions et contentieux de la Sécurité sociale donne lieu à une organisation annuelle pré-professionnelle originale. En effet, cette dernière se décompose en trois modules d'enseignements, d'une semaine chacun, organisés sur le second semestre de l'année universitaire selon le dispositif suivant :

Module 1 : janvier (Module introductif : 40 heures, réservé aux auditeurs de la formation continue)

- Les sources du droit et leurs distinctions
- La hiérarchie des normes et leurs applications
- Les principes généraux de la procédure
- L'histoire de la Sécurité sociale
- L'organisation générale de la Sécurité sociale
- Les contentieux de la Sécurité sociale

Module 2 : février (L'action des organismes de sécurité sociale : 40 heures)

- Les ressources financières de la Sécurité sociale
- Assujettissement, immatriculation, et affiliation
- Le contrôle de l'employeur et la lutte contre le travail dissimulé
- L'action en matière d'assurance vieillesse
- L'action et les politiques sociales des CAF
- Les délégations de gestion des régimes obligatoires
- La place et le rôle des régimes complémentaires

Module 3 : juin (Le contentieux des organismes de la sécurité sociale : 40 heures)

- Les aspects juridiques et enjeux organisationnels de l'Assurance maladie
- Les contentieux liés au recouvrement et les sûretés
- L'incidence des tiers sur le contentieux de la Sécurité sociale
- L'insolvabilité du débiteur de la Sécurité sociale
- La fraude aux prestations sociales, le contrôle médical et les contentieux techniques
- Le contentieux répressif

Stage professionnel et rapport de stage:

Chaque auditeur, professionnel de la sécurité sociale, inscrit au DU AC2S réalise un stage obligatoire d'au minimum 30 heures auprès d'un organisme relevant de l'organisation générale de la Sécurité Sociale et de ses régimes spéciaux (URSSAF, CPAM, CRAM, CAF, MSA, CMR, CNAMTS, CNAVTS, CNAF, ACOSS, CANAM, etc...).

Le stage professionnel ne donne pas lieu à une note. En revanche, l'auditeur rédige, à son issue, un rapport de stage à partir duquel l'appréciation portée par le (ou les) Maître(s) de stage sur le candidat pourra être prise en considération par le jury au moment des délibérations.

• Durée des études, calendrier universitaire :

6 mois

Calendrier des examens :

Examens écrits (théorique + pratique) : 1 journée à l'issue du module 3 (fin juin ou tout début juillet)

Examen de grand oral : ½ journée (accolée à celle prévue pour les écrits)

Objectifs et débouchés

• Objectifs (pédagogiques scientifiques, professionnels) :

Le DU Actions et contentieux de la Sécurité sociale (AC2S) se présente comme une formation, de 150 heures au total, à finalité exclusivement professionnelle permettant à ses auditeurs d'acquérir ou d'approfondir des connaissances en matière de droit et pratique des organismes relevant de la Sécurité Sociale.

Admission et recrutement

• Bassin de recrutement :

Ce diplôme est destiné à deux types de publics :

1. Les étudiants de l'UM1 régulièrement inscrits en master 1, plus particulièrement ceux de la filière droit social (DPRT/DPS/Santé), cherchant à acquérir un complément de connaissances juridiques spécifiques, en sus des études suivies au titre de leur diplôme principal, destiné à faciliter leur intégration future dans le marché local ou national de l'emploi en organismes de Sécurité Sociale (URSSAF, CPAM, CRAM, CAF, MSA, CMR, CNAMTS, CNAVTS, CNAF, ACOSS, CCMSA, CANAM, etc...),
2. Les professionnels du secteur social, issus notamment des entreprises et des institutions issues de l'organisation générale de la Sécurité Sociale et de ses régimes spéciaux, venant chercher auprès de l'UM1 une formation diplômante destinée à leur procurer de bonnes connaissances sur l'organisation juridique et administrative de la Sécurité Sociale ainsi que sur les droits et pratiques régissant le secteur, et leur permettant à terme d'optimiser leur évolution de carrière ou leur emploi dans le secteur considéré.

- **Conditions d'accès selon les niveaux :**

Compte tenu de la finalité professionnelle de cette formation, elle est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence en Droit ou d'un diplôme équivalent, ainsi qu'aux personnes disposant d'un acquis professionnel dans le domaine de la Sécurité sociale et, plus particulièrement, de la matière juridique s'y rapportant.

Les candidatures des professionnels du secteur de la Sécurité sociale seront examinées sur dossier par une commission pédagogique de sélection, composée d'au moins deux enseignants du diplôme et/ou de deux professionnels du secteur social, laquelle est réunie au mois de novembre de chaque année universitaire.

- **Dates et lieu d'inscription :**

UFR Droit
39 rue de l'Université
34060 Montpellier cedex 2